

DPE NEUF diagnostic de performance énergétique

(bâtiment d'habitation collectif)

Pour vérifier la validité de ce DPE, scannez le QR code

n° : 2D20210532L1A

établi le : 01/09/2025

valable jusqu'au : 31/08/2035



Ce document vous permet de savoir si votre bâtiment est économe en énergie et préserve le climat. Il vous donne également des pistes pour améliorer ses performances et réduire vos factures. *Pour en savoir plus : url_gouv_guide_pédagogique*

<photo du bien>

adresse : **42 avenue de la République, 54000 Nancy**

type de bien : immeuble collectif

année de construction : 2021

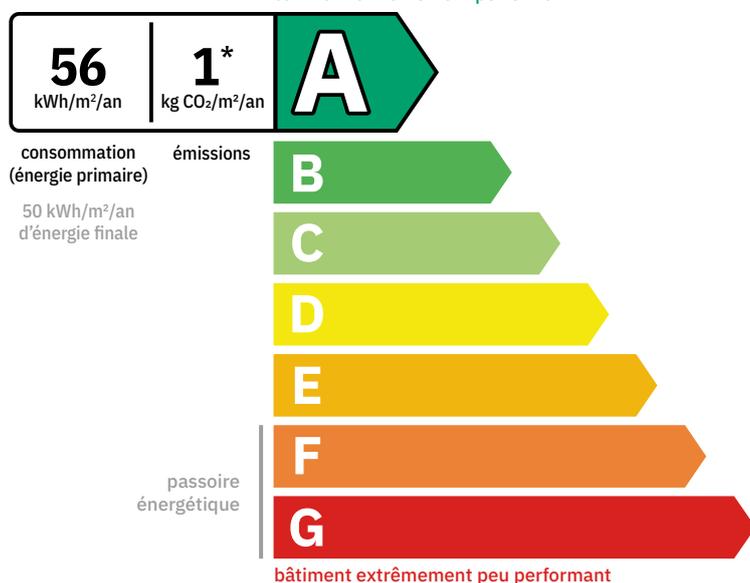
surface de référence: **935m²**nombre de logements : **15**

propriétaire : SCI NANCY 42 AV REPUBLIQUE

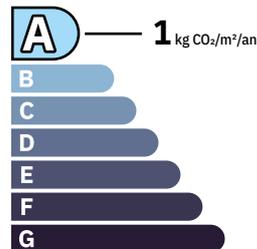
adresse : 25 place de la Mairie, 54000 Nancy

Performance énergétique et climatique

bâtiment extrêmement performant



* Dont émissions de gaz à effet de serre

peu d'émissions de CO₂émissions de CO₂ très importantes

Ce bâtiment émet 1823 kg de CO₂ par an, soit l'équivalent de 9946 km parcourus en voiture.

Le niveau d'émissions dépend principalement des types d'énergies utilisées (bois, électricité, gaz, fioul, etc.).

Le niveau de consommation énergétique dépend de l'isolation du bâtiment et de la performance des équipements.

Estimation des coûts annuels d'énergie du bâtiment

Les coûts sont estimés en fonction des caractéristiques de votre bâtiment et pour une utilisation standard sur 5 usages (chauffage, eau chaude sanitaire, climatisation, éclairage, auxiliaires) voir p.3 les détails par poste.

entre **4240€** et **5 790€** par an

Prix moyens des énergies indexés sur les années 2021, 2022 et 2023 (abonnements compris) conformément à l'arrêté du 31 mars 2021 en vigueur lors de l'établissement du DPE

Comment réduire ma facture d'énergie ?

voir p.3

Informations diagnostiqueur

PM Diagnostics

12 grande rue,

54000 Nancy

diagnostiqueur : Pierre Martin

tel : 03 88 22 33 09

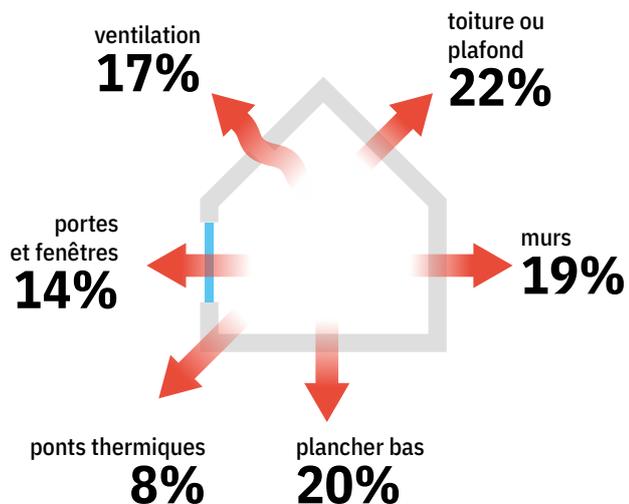
email : Pierre@pm-diagnostics.fr

n° de certification : FR410230 49

organisme de certification : CERTIF 311

LOGO

Schéma des déperditions de chaleur



Performance de l'isolation

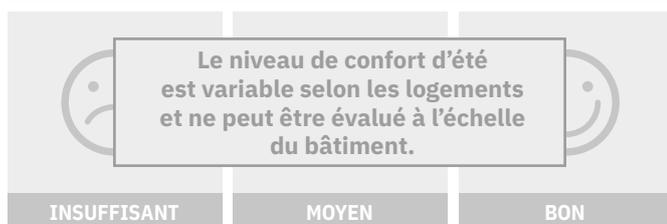


Système de ventilation en place



Ventilation mécanique contrôlée simple flux hygroréglable type B.

Confort d'été (hors climatisation)*



Les caractéristiques de votre bâtiment améliorant le confort d'été :



bonne inertie du bâtiment



bonne inertie du bâtiment



fenêtres équipées de volets extérieurs ou brise-soleil

Production d'énergies renouvelables

équipements présents dans le bâtiment :



réseau de chaleur vertueux

D'autres solutions d'énergies renouvelables existent :



pompe à chaleur



chauffe-eau thermodynamique



panneaux solaires photovoltaïques



panneaux solaires thermiques



géothermie



chauffage au bois

Montants et consommations annuels d'énergie

usage		consommation d'énergie (en kWh énergie primaire)	frais annuels d'énergie (fourchette d'estimation*)	 répartition des dépenses
 chauffage	 réseau de chaleur	23 375 (23 375 é.f.)	entre 1560€ et 2120€	 37%
 eau chaude sanitaire	 réseau de chaleur	18 700 (18 700 é.f.)	entre 1250€ et 1700€	 29%
 refroidissement	 électrique	0 (0 é.f.)	0€	 0%
 éclairage	 électrique	4 301 (1 870 é.f.)	entre 570€ et 790€	 14%
 auxiliaires	 électrique	6 451 (2 805 é.f.)	entre 860€ et 1180€	 20%
énergie totale pour les usages recensés :		52 827 kWh (46 750 kWh é.f.)	entre 4240€ et 5790€ par an	

Pour rester dans cette fourchette d'estimation, voir les recommandations d'usage ci-dessous.

Conventionnellement, ces chiffres sont donnés pour une température de chauffage de 19°C réduite à 16°C la nuit ou en cas d'absence du domicile, une climatisation réglée à 28°C (si présence de climatisation), et une consommation d'eau chaude de 132ℓ par jour.

é.f. → énergie finale

* Prix moyens des énergies indexés sur les années 2021, 2022 et 2023 (abonnements compris) conformément à l'arrêté du 31 mars 2021 en vigueur lors de l'établissement du DPE

▲ Seules les consommations d'énergie nécessaires au chauffage, à la climatisation, à la production d'eau chaude sanitaire, à l'éclairage et aux auxiliaires (ventilateurs, pompes) sont prises en compte dans cette estimation. Les consommations liées aux autres usages (électroménager, appareils électroniques...) ne sont pas comptabilisées.

▲ Les factures réelles dépendront de nombreux facteurs : prix des énergies, météo de l'année (hiver froid ou doux...), nombre de personnes dans les logements et habitudes de vie, entretien des équipements...

Recommandations d'usage pour votre bâtiment

Quelques gestes simples pour maîtriser votre facture d'énergie :



Température recommandée en hiver → 19°C

Chauffer à 19°C plutôt que 21°C, c'est en moyenne **-14% sur votre facture**

astuces (plus facile si le bâtiment dispose de solutions de pilotage efficaces)

- Diminuez le chauffage quand vous n'êtes pas là.
- Chauffez les chambres à 17°C la nuit.



Si climatisation, température recommandée en été → 28°C

astuces

- Fermez les fenêtres et volets la journée quand il fait chaud.
- Aérez votre logement la nuit.



Consommation recommandée par logement → 105ℓ/jour d'eau chaude à 40°C

Estimation faite par rapport à la surface d'un logement moyen (1-2 personnes). Une douche de 5 minutes = environ 40ℓ.

43ℓ consommés en moins par jour, c'est en moyenne **-29% sur votre facture**

astuces

- Installez des mousseurs d'eau sur les robinets et un pommeau à faible débit sur la douche.
- Réduisez la durée des douches.

Voir en annexe le descriptif détaillé du bâtiment et de ses équipements.

Vue d'ensemble du bâtiment

	description	isolation
 murs	Murs en béton cellulaire, avec isolation répartie.	très bonne
 plancher bas	Plancher à entrevous isolant, avec isolation.	très bonne
 toiture/plafond	Dalle béton donnant sur l'extérieur, avec isolation.	bonne
 portes et fenêtres	Porte bois opaque pleine. Fenêtres battantes PVC, double vitrage à isolation renforcée et volets roulants PVC. Portes-fenêtres battantes avec soubassement PVC, double vitrage à isolation renforcée et volets roulants PVC.	très bonne

Vue d'ensemble des équipements

	description
 chauffage	Réseau de chaleur urbain sur radiateurs à eau chaude (système collectif).
 eau chaude sanitaire	Réseau de chaleur urbain (système collectif).
 climatisation	Sans objet.
 ventilation	VMC simple flux hygroréglable type B.
 pilotage	Radiateurs avec robinet thermostatique.

Recommandations de gestion et d'entretien des équipements

Pour maîtriser vos consommations d'énergie, la bonne gestion et l'entretien régulier des équipements de votre bâtiment sont essentiels.

	type d'entretien
 ventilation	Ne pas obstruer les entrées d'air. Les nettoyer à l'aide d'un chiffon sec → au moins 1 fois par an Nettoyer les bouches d'extraction → au moins 2 fois par an Entretien des conduits par un professionnel → tous les 3 à 5 ans Aérer les pièces 5 minutes par jour, fenêtres grandes ouvertes.
 radiateurs	Dépoussiérer les radiateurs régulièrement.
 circuit de chauffage	Faire débouger le circuit de chauffage par un professionnel → tous les 10 ans Veiller au bon équilibrage de l'installation de chauffage.
 éclairages	Nettoyer les ampoules et les luminaires.

Fiche technique du bâtiment

Cette fiche liste les caractéristiques techniques du bien diagnostiqué renseignées par le diagnostiqueur pour obtenir les résultats présentés dans ce document. En cas de problème, contactez la personne ayant réalisé ce document ou l'organisme certificateur qui l'a certifiée (diagnostiqueurs.din.developpement-durable.gouv.fr).

Le présent rapport est établi par une personne dont les compétences sont certifiées par CERTIF 311, 3 rue Albain Durand 26000 Valence.

référence du logiciel validé : **TEST LOGICIEL v1**
 référence du DPE : **2D20210532**
 méthode de calcul : **3CL-DPE 2021**
 date de visite du bien : **12/07/2021**
 Numéro d'immatriculation de la copropriété :
 référence de la parcelle cadastrale : **000AN0055**

Justificatifs fournis pour établir le DPE :
 → Récapitulatif standardisé d'étude thermique
 → Attestation de prise en compte de la Réglementation Thermique à l'achèvement des travaux
 → Plans de l'immeuble

La **surface de référence** d'un logement est la surface habitable du logement au sens de l'article R. 156-1 du code de la construction et de l'habitation, à laquelle sont ajoutées les surfaces des vérandas chauffées ainsi que les surfaces des locaux chauffés pour l'usage principal d'occupation humaine, d'une hauteur sous plafond d'au moins 1,80 mètres.



Explications personnalisées sur les éléments pouvant amener à des différences entre les consommations estimées et les consommations réelles :

généralités

donnée d'entrée	origine de la donnée	valeur renseignée
département		54
altitude	données en ligne	198 m
type de bien	mesurée ou observée	immeuble collectif
année de construction	document fourni	2021
surface de référence	document fourni	935 m ²
nombre de niveaux	mesurée ou observée	5
hauteur moyenne sous plafond	document fourni	2,50 m
nb. de logements du bâtiment	document fourni	15

Fiche technique du bâtiment (suite)

enveloppe

murs

plancher bas

toiture/plafonds

fenêtres / baies

portes

ponts thermiques

...
...

équipements

système de ventilation

système de chauffage

production d'eau chaude sanitaire

climatisation

